



[Retour sommaire ALP sur Forumpsy](#)

---

## AGENCE LACANIENNE DE PRESSE

Nouvelle série, n° 63 — Paris, le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2005

---

[- UN MAIL DU DIRECTEUR DE L'INSERM](#)  
[- LA RÉPONSE DE JACQUES-ALAIN MILLER](#)

---

### UN MAIL DE M. CHRISTIAN BRÉCHOT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSERM

Reçu ce 1er avril à 14 h 52

Inserm  
Institut national  
De la santé et de la recherche médicale

*Le Directeur Général*  
Nos Réf : CB/MCH/ N° 558

Monsieur Jacques-Alain MILLER

*Paris, le 30 mars 2005*

Monsieur,

Comme convenu, je souhaite préciser certains points évoqués lors de notre récente conversation téléphonique suscitée par votre prise de contact avec mon cabinet :

1. L'Inserm est totalement solidaire de l'expertise collective « Psychothérapies : Trois approches évaluées » comme de toutes les expertises collectives qu'il produit. L'expertise collective est une activité importante de l'Inserm, visant à fournir une synthèse des connaissances scientifiques et médicales sur un sujet donné, à partir de l'analyse critique de l'ensemble de la littérature scientifique internationale. Ce travail est réalisé grâce à une approche multidisciplinaire par plusieurs experts indépendants et d'horizons divers.

2. Dès la mise en œuvre de cette expertise collective, nous avons clairement indiqué qu'elle ne prétendait nullement couvrir l'ensemble du champ des psychothérapies et de leur pratique. Cette expertise collective constitue une première base de réflexion permettant d'élaborer des approches concertées sur l'évaluation des pratiques de soins.

3. L'Inserm souhaite donc être en contact avec l'ensemble des acteurs concernés par ces questions afin d'élaborer cette réflexion concertée dans les mois qui viennent.

4. Vous trouverez ci-joint la liste des experts ainsi que leur appartenance administrative. Chacun des experts a été rémunéré comme c'est l'usage à hauteur de 2058,06 euros pour l'ensemble du travail effectué.

Comme je vous l'ai indiqué par téléphone, je ne suis, par principe, pas opposé au fait de participer à la réunion du 9 avril. Je vais cependant décliner votre invitation. En effet, ma présence à cette réunion

n'aurait pour seul objet que de présenter à nouveau ce qu'est une expertise collective et les objectifs généraux de l'Inserm alors même que le titre et l'objet de cette réunion me paraissent tout autre, et que je n'ai pas compétence à intervenir sur ces sujets.

Comme nous l'avons annoncé, l'Inserm étudie actuellement les modalités d'une réflexion commune sur l'évaluation dans le domaine de la santé mentale avec l'ensemble des acteurs concernés, et vous serez bien évidemment contacté dans ce cadre.

Avec mes salutations distinguées.

Christian BRECHOT

Direction Générale

de Tolbiac

Paris Cedex 13

44 23 60 60 Fax : 01 44 23 60 65

*l : 33 1 44 23 60 60*

*Fax : 33 1 44 23 60 65*

porteret@tolbiac.inserm.fr

Inserm –

101, rue

75654

France

Tél. : 01

Te.

E-mail :

Groupe d'experts et auteurs de l'expertise « Psychothérapie trois approches évaluées »

Olivier Canceil, psychiatre, praticien hospitalier, docteur en sciences de la vie et de la santé (ParisVI), service hospitalo-universitaire de santé mentale et thérapeutique (Pr Olié), centre hospitalier Sainte-Anne, Inserm EMI 0117 (Dr Krebs), Paris

Jean Cottreaux, psychiatre des hôpitaux, chargé de cours à l'université Lyon 1, directeur du diplôme universitaire de thérapie comportementale et cognitive, responsable de l'unité de traitement de l'anxiété, hôpital neurologique Pierre Wertheimer, centre hospitalier universitaire de Lyon, Lyon

Bruno Falissard, pédopsychiatre, professeur de biostatistique-praticien hospitalier, responsable du département de santé publique de l'hôpital Paul Brousse, directeur de l'unité Inserm « Troubles du comportement alimentaire de l'adolescent », hôpital Cochin, Paris.

Martine Flamant pédopsychiatre, professeur de psychiatrie et psychologie à l'université d'Ottawa, directeur de l'unité de l'adolescent de l'institut de recherche en santé mentale de l'université d'Ottawa, chargée de recherche (CR1) Inserm en détachement, Ottawa, Canada

Jacques Miermont, psychiatre, praticien hospitalier à temps partiel, habilité à diriger des recherches, (sciences de la communication et de la cognition, faculté de droit et d'économie d'Aix-Marseille III) coordonnateur de la fédération de services en thérapie familiale, CHS Paul Guiraud, Villejuif, formateur, superviseur et chercheur au centre d'étude de recherche sur la famille, président fondateur de la société française de thérapie familiale, vice-président de l'association européenne modélisation de la complexité, membre de l'association européenne de thérapie familiale, de la société française d'étude du comportement animal, de l'évolution psychiatrique, de la société médico-psychologique, Paris

Joël Swendsen, professeur de psychologie clinique et psychopathologie université Victor Segalen Bordeaux 2, directeur du laboratoire de psychologie clinique et psychopathologie -- Jeune Equipe 2358; Membre élu de l'Institut Universitaire de France, Bordeaux

Mardjane Téhérani, docteur en psychologie clinique et pathologique (université Paris V) psychologue

clinicienne, service de médecine du travail, centre hospitalier universitaire, Bichat-Claude-Bernard, Paris

Jean-Michel Thurin, psychiatre-psychanalyste en cabinet (Paris), fondateur de l'école de psychosomatique (1983), coordonnateur de deux recherches sur l'évaluation des psychothérapies et formations sur ce thème, coordonnateur du D.U « stress, traumatisme et pathologies » (Paris VI), rédacteur en chef de « Pour la recherche », ancien président de la fédération française de psychiatrie, membre des comités d'interface Inserm/Psychiatrie, Inserm/Neurosciences, membre du conseil scientifique santé mentale de la Mire, animateur du site [www.techniques-psychotherapies.org](http://www.techniques-psychotherapies.org).

**LA RÉPONSE DE JACQUES-ALAIN MILLER  
AU Pr BRÉCHOT**

Ce 1er avril, à 15 h 26

Cher Monsieur,

Vous aviez émis l'idée de vous rendre à notre Forum. Je l'avais accepté. Vous changez d'avis. Dont acte. Je regretterai votre absence. Je réfléchirai à la possibilité de consacrer un Forum à l'Inserm en tant que tel, comme vous semblez le souhaiter.

Je vous avais posé trois questions. Vous aviez accepté d'y répondre. Vous m'adressez quatre points. Dont acte. Je vous en remercie.

Vos quatre points appellent de ma part les remarques suivantes :

1 – La réputation de l'Inserm pâtira vraisemblablement de votre affirmation selon laquelle votre institution est « totalement solidaire » de l'expertise collective « Psychothérapies : Trois approches évaluées ».

2 – Vous présentez cette expertise collective, comme « une première base de réflexion ». En fait, elle a indigné des milliers de praticiens, inquiété des centaines de milliers de patients, agité la France entière.

3 – Le contact est certainement établi entre nous. Il ne s'interrompra pas de mon fait.

4 – Je ne vois que M. Canceil, de l'Hôpital Sainte-Anne, et Mme Flamant, de l'Université d'Ottawa, qui soient des chercheurs Inserm. Qui a choisi les huit experts ? Ont-ils été embauchés sur recommandation du commanditaire ? Quelle somme a-t-il versée à l'Inserm ? Vous n'en dites rien.

J'ajoute le point suivant :

5 – Je vous demande de rendre publique la Convention de partenariat liant la DGS et l'Inserm pour la réalisation de cette « expertise collective » sur les « psychothérapies », ainsi que tous les documents afférents à cette Convention.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, les assurances de ma parfaite considération.

Jacques-Alain Miller

---

[retour haut de page](#)

